

Déclaration pour l'équité des Marchés du Carbone

Octobre 2021

Cartagena de Indias, Colombie

Nous, les représentants des gouvernements nationaux et infranationaux, nous sommes réunis au Sommet sur le climat de l'Amérique latine et des Caraïbes dans la ville de Cartagena de Indias, en Colombie, les 6 et 7 octobre 2021.

Reconnaissant le message du 6e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) concernant les changements observés dans le climat de la Terre dans toutes les régions et dans le système climatique dans son ensemble, et le fait que nombre de ces changements sont sans précédent depuis des milliers d'années, et qu'ils exigent donc une réponse urgente, efficace et à grande échelle de la part des juridictions à tous les niveaux : international, national, infranational et local, ainsi que du secteur privé et de la société;

Reconnaissant également que les effets du changement climatique touchent d'abord et plus intensément les groupes aux revenus les plus faibles et les plus vulnérables, et que, dans le même temps, les solutions fondées sur la nature et les approches écosystémiques, ainsi que leurs services, répondent à des défis sociaux tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire ou le risque de catastrophe, contribuent grandement à résoudre les défis de l'atténuation et de l'adaptation et favorisent également la conservation de la biodiversité et le développement social;

Réaffirmer nos engagements au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et mettre en œuvre les objectifs fixés dans l'accord de Paris, en tant qu'étape indispensable dans la lutte contre le changement climatique, et accroître progressivement les actions nationales, infranationales et collectives, y compris une plus grande ambition dans les futures contributions déterminées au niveau national;

Réaffirmant notre engagement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de Développement Durable afin que les actions de lutte contre le changement climatique favorisent le développement économique et social des générations actuelles et futures;

Reconnaissant l'importance et le potentiel des marchés nationaux, régionaux et internationaux du carbone en tant qu'instruments utiles et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à moindre coût, stimuler l'innovation, faciliter le transfert de technologies propres, promouvoir le développement durable et renforcer les possibilités d'investissement dans le cadre de la relance économique durable de nos pays après le COVID;

Se félicitant des efforts continus des juridictions nationales et infranationales et des entreprises pour introduire une tarification équitable du carbone et aligner ses efforts sur l'accord de Paris.

Reconnaissant que l'alignement de politiques et de programmes équitables de tarification du carbone, dans un cadre d'intégrité environnementale et dans le contexte des objectifs de développement, peut apporter des avantages substantiels et prendre de nombreuses formes,

notamment en contribuant à accroître la sécurité des investissements, à renforcer la compétitivité, à faciliter une plus grande liquidité du marché et à promouvoir l'efficacité administrative, ainsi qu'à internaliser le coût des émissions de gaz à effet de serre, réduisant ainsi les externalités;

Soulignant la nécessité d'encourager l'adoption de critères et de normes comparables pour la mesure, la notification et la vérification (MRV) des émissions de gaz à effet de serre et des résultats de l'atténuation, étape nécessaire pour développer et faciliter les marchés mondiaux et régionaux du carbone et les politiques nationales et infranationales de tarification du carbone;

Considérant que le fonctionnement des marchés doit chercher à contribuer à une plus grande ambition et à la protection de " l'intégrité environnementale ", qui est devenue un appel à l'action pour de nombreuses communautés et positions au sein des négociations sur le changement climatique;

Considérant que les principes de San José sont un instrument qui guide les marchés internationaux du carbone vers une voie plus ambitieuse et plus intégrée;

Reconnaissant que le coût de la réduction est généralement beaucoup plus élevé que le prix payé pour l'achat de tonnes de CO₂ dans les transactions actuelles et que ce prix doit tenir compte de la situation du pays d'origine des unités à échanger pour garantir l'intégrité environnementale et assurer une juste rétribution des communautés et des acteurs impliqués dans le développement des projets;

Affirmer notre vision commune de la coopération internationale en matière d'intégrité environnementale et d'équité sur les marchés du carbone;

NOUS DÉCLARONS notre engagement à:

- ***Création d'une déclaration pour l'équité des marchés du carbone***, avec des intérêts similaires qui protègent l'intégrité environnementale et l'ambition climatique par le biais de la mise à l'échelle et du développement des opportunités du marché du carbone dans les pays en développement, sur la base du principe d'une offre de haute qualité.
- ***Promouvoir des systèmes équitables*** de tarification du carbone en tant qu'outil permettant de réduire les émissions de GES d'une manière rentable et équitable pour tous les pays et secteurs concernés.
- ***Promouvoir les transactions internationales en tant que mécanisme permettant de réduire les coûts*** d'atténuation et d'adaptation et d'accroître les avantages en matière de durabilité dans les pays en développement, afin d'augmenter les réductions des émissions de gaz à effet de serre, de stimuler l'innovation, de faciliter le transfert de technologies propres **et de ne pas nuire au respect des engagements nationaux du pays d'origine.**
- ***Encourager le partage équitable des bénéfices des marchés du carbone*** entre les agents de réduction des émissions, les communautés, les développeurs et les propriétaires de projets de réduction des émissions dans les pays en développement.

- ***S'appuyer sur les programmes de relance économique post-COVID pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes de financement*** innovants qui favorisent le développement économique, l'innovation et la création de valeur, la création d'emplois, la lutte contre le changement climatique et l'utilisation durable de la biodiversité.
- ***Protéger l'intégrité environnementale et promouvoir*** l'ambition afin de garantir l'existence d'un marché équitable qui contribue à limiter l'augmentation de la température à 1,5°C d'ici la fin du siècle.
- ***Collaborer pour renforcer les systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV)*** des émissions de gaz à effet de serre et des réductions d'émissions, conformément aux dispositions internationales des MRV nationaux et de la CCNUCC, en tant que base nécessaire à la coordination des marchés du carbone.
- ***Encourager l'utilisation de règles communes de haute qualité*** pour garantir l'intégrité environnementale des mécanismes internationaux de tarification du carbone et une répartition équitable des bénéfices.
- ***Renforcer la collaboration et la coopération*** internationales et régionales dans le but de partager les enseignements et d'améliorer la capacité technique des secteurs public et privé en ce qui concerne les marchés du carbone.
- ***Encourager le développement des marchés du carbone*** en complément d'autres financements et de la coopération pour les mécanismes non marchands.

La Coalition est volontaire et est ouverte à la participation de représentants des secteurs public et privé, et de tout acteur dont les intérêts et les objectifs se reflètent dans cette initiative.

NOUS INVITONS la participation d'organisations internationales, de gouvernements, de provinces, de villes, d'organisations de la société civile, d'associations du secteur privé, de coopératives et de groupes sociaux, et de centres de recherche et de développement engagés dans les objectifs de cette initiative.